



SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE
LA PROTECTION DE LA NATURE

DIRECTION DES ETUDES, DU CONTENTIEUX ET DU
DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

Libreville, le

24 FEV 2010

B.P : 3903 Libreville Tel : (241) 76.39.05 / 72.27.00

N° _____/MEPNDD/SG/DGEPN/DECDE

N° 000360

_/ -))

Monsieur Yvo de Boer

Secrétaire Exécutif de la Convention Cadre des Nations
Unies sur les Changements Climatiques

Bonn

Objet : Actions d'Atténuation Appropriée au
niveau du Gabon sur les changements climatiques.

Monsieur le Secrétaire Exécutif,

Le Gabon, à l'instar des autres pays Parties, s'est engagé à soumettre au Secrétariat Exécutif de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, les actions qu'il compte mener au niveau national de manière appropriée dans le cadre de l'atténuation aux changements climatiques.

Vous noterez que les actions que le Gabon compte mener notamment dans les domaines de l'énergie, du transport et la foresterie (voir tableaux en annexe), sont volontaires et seront mises en œuvre conformément aux dispositions de la Convention, à savoir l'article 4 paragraphe 1, article 4 paragraphe 7, article 10 paragraphe 2(a), article 12 paragraphe 1(b) et article 12 paragraphe 4. L'utilisation du Mécanisme de Développement Propre établi sous le Protocole n'est pas exclue.

Très cordialement.


Martin MABALA
Ministre des Eaux et Forêts, de l'Environnement et du
Développement Durable

Tableau 1 :

EFFORTS ENVISAGES PAR LE GABON EN MATIERE DE FORET EN VUE DE LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

N° d'ordre	Domaine d'intervention	Situation 2010	Situation 2020		Observations
			Avec les fonds propres	Avec appui divers mécanismes internatx	
1	Aménagement durable des forêts				
11	Superficies forestières certifiées sur la base des standards de gestion durable internationalement reconnus	2 000 000 ha	6 000 000 ha	4 000 000 ha	<i>soit 12 000 000 ha au total</i>
12	Superficies forestières sous-aménagement durable	3 500 000 ha	3 500 000 ha	5 000 000 ha	<i>soit 12 000 000 ha au total</i>
13	Superficies forestières en cours d'aménagement	9 000 000 ha	3 000 000 ha	0	<i>soit 12 000 000 ha au total</i>
2	Reboisement/régénération				
21	Plantation/Enrichissement des zones dégradées	30 000 ha	10 000 ha	10 000 000 ha	<i>Travaux dans l'ensemble des CFAD*</i>
22	Afforestation (reboisement en savanes)	0	0	1 000 000 ha	<i>soit 1 000 000 ha au total</i>
3	Forêt communautaire/Agroforesterie	0	100 000 ha	1 900 000 ha	<i>soit 2 000 000 ha au total</i>
4	Potentialité Forestière				
41	Possibilité annuelle de coupe	10 000 000 m3	10 000 000 m3	15 000 000 m3	<i>Accroissement en volume grâce à l'aménagement durable des forêts</i>
42	Récolte annuelle	3 500 000 m3	4 000 000 m3	6 500 000 m3	<i>Accroissement en volume utilisable du bois face à la demande</i>
5	Stratification forestière				
51	Stratification 1ère zone forestière (zone côtière)	5 000 000 ha	0	5 000 000 ha (i)	<i>(i): Plan d'affectation des terres actualisé tenant compte de nouvelles spéculations dans cette zone</i>
52	Stratification 2ème zone forestière (zone côtière)	0	0	21 667 000 ha	<i>Toute la superficie du pays</i>
6	Inventaire forestier national	6 000 000 ha	6 000 000 ha	10 000 000 ha	<i>soit 22 000 000 ha au total</i>
7	Conservation de la biodiversité	11, 2% du territoire territoire	15% du territoire (ii)		<i>(ii): soit une superficie totale de 4 000 000 ha</i>

* CFAD : Concession Forestière sous-Aménagement Durable

Tableau 2 :

EFFORTS ENVISAGES PAR LE GABON EN MATIERE D'ENERGIE EN VUE DE LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES		
N° d'ordre	Domaine d'intervention	Perspective pour 2020
		Observations
1	Développement des énergies nouvelles	
11	Construction des barrages hydroélectriques	<i>Alimentation des grands centres urbains en hydroélectricité</i>
12	Construction de panneaux solaires	<i>Production d'énergies pour un éclairage public propre, alimentation de certaines habitations et services administratifs dans certaines régions rurales et urbaines du pays</i>
2	Renforcement de l'efficacité énergétique des bâtiments publics et des unités industrielles	
21	Edification des bâtiments à faible consommation d'énergie	<i>Choix de matériaux de construction à faible consommation d'énergie. Vulgarisation des sources lumineuses à faible demande énergétique</i>
22	Construction des unités industrielles à faible émission de carbone	<i>Développement des unités en MDP</i>
3	Interdiction du torchage de gaz en milieu pétrolier	<i>Développement en MDP, Alimentation des unités thermiques pour génération de l'électricité. Production du Gaz Naturel Liquefié (GNL) et du gaz domestique</i>
4	Promotion d'un secteur de transport propre	
41	Développement d'un transport public de qualité avec des bus roulant au gaz	<i>Réorientation de l'usage du gaz anciennement torché</i>
42	Importation et vente de véhicules d'occasion de moins de cinq (5) ans	<i>Promotion de la prime à la casse et du label vert auto. Importation de véhicules neufs fonctionnant avec du Gaz Naturel Liquefié (GNL)</i>
5	Valorisation des déchets	
51	Construction des centres de traitement des déchets et eaux usées	<i>Développement en MDP</i>